

le

Pennois

N° 235 | AVRIL 2018

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU

PAS DE
HAUSSE
D'IMPÔTS

PEU
DE DETTES

UNE VILLE
QUI INVESTIT

...

QUI DIT
MIEUX ?



Médecins de garde

Les horaires de garde des samedis, dimanches et fériés sont centrés sur les heures où la demande de soins est la plus importante : le samedi 12h-20h et le dimanche 8h-20h. Pour la tranche horaire de 20h à 8h, contacter le 15.

- LES 14/15 AVRIL**
Docteur Pasqualetto
04 42 02 77 78
- LES 21/22 AVRIL**
Docteur Goubert
04 91 65 18 60
- LES 28/29 AVRIL**
Docteur Garofalo
04 42 02 55 48
- LE 1^{ER} MAI**
Docteur Marocco
04 91 51 06 49
- LES 5/6 MAI**
Docteur Delhoume
04 42 02 73 96
- LE 8 MAI**
Docteur Goubert
04 91 65 18 60
- LE 10 MAI**
Docteur Amadéi
04 91 46 38 30
- LES 12/13 MAI**
Docteur Foignot
06 61 45 26 70

Pharmacies de garde

- LE 15 AVRIL**
Pharmacie de la Frescoule
122 rue J. Monnet - Rés. Vivaldi - Bât. A
13127 Vitrolles
04 42 75 11 44
- LE 22 AVRIL**
Pharmacie du Liourat
Avenue Denis Padovani
Le Magellan - Bâtiment A
13127 Vitrolles
04 42 79 03 20
- LE 29 AVRIL**
Pharmacie du Parc Camoin
Av. du Docteur Schweitzer
13700 Marignane
04 42 09 72 84
- LE 1^{ER} MAI**
Pharmacie des Lanciers
50, boulevard Jean Moulin
13730 St Victoret
04 42 89 33 32
- LE 6 MAI**
Pharmacie Laugier
Arcades des abbayes
Centre Commercial ville nouvelle
13127 Vitrolles
04 42 89 66 37
- LE 8 MAI**
Pharmacie Grand Vitrolles
RN 113 - CC Carrefour
13127 Vitrolles
04 42 46 81 20
- LE 10 MAI**
Pharmacie Grand Vitrolles
RN 113 - CC Carrefour
13127 Vitrolles
04 42 46 81 20
- LE 13 MAI**
Pharmacie de la Cadière
15 av de Lattre de Tassigny
Immeuble Le Fernand - Bât. F
13700 Marignane
04 42 88 07 33
- LE 20 MAI**
Pharmacie de la Renardière
CC La Renardière
13170 Les Pennes Mirabeau
04 42 02 83 09

Planning sous réserve de changement de dernière minute !
Pour plus de sécurité, contacter la pharmacie avant tout déplacement.
Pour de plus amples informations, consulter le site de la Ville : www.pennes-mirabeau.org

- Tous les dimanches 9h-13h**
Ph^m de Plan de Campagne, CC Barnéoud
13170 Les Pennes-Mirabeau 04 42 02 64 16
- Les gardes de nuit**
Commissariat de Vitrolles au 04 42 10 88 20
ou le «RésoGardes» au 32 37 (24h/24)

Don du sang 15h - 19h30

- MARDI 15 MAI**
Espace Tino Rossi, Village des Pennes
- MARDI 12 JUIN**
Salle du conseil municipal, Hôtel de ville, Les Cadeneaux

Urgences

- POLICE MUNICIPALE**
04 91 67 17 17
- POLICE NATIONALE**
04 84 35 39 20
- COMMISSARIAT DE VITROLLES**
04 42 10 88 20
- POMPIERS**
04 42 15 53 85

Ambulances

- BLEU MARINE AMBULANCES** 04 42 90 99 99
- AMBULANCES HORIZON** 04 91 09 97 29
- AMBULANCES VITROLLES** 04 42 78 78 48



Investir et prévoir

«L'argent est le nerf de la guerre» avait pour habitude de dire Rabelais. À ce titre, le vote du budget est un moment important de la vie d'une commune. En effet, de son montant dépendra à la fois notre capacité à faire face aux besoins du quotidien, mais aussi le niveau de nos investissements futurs.

Aussi, la politique que j'ai souhaité mener dans l'élaboration du budget est simple et se résume en deux mots : investissement et prévoyance.

«Investissement», car ce budget nous permettra non seulement d'assurer nos compétences «régaliennes» indispensables au bon fonctionnement de notre commune, mais il rendra également possible la poursuite des grands projets en cours, essentiels au bon développement de notre territoire.

«Prévoyance», car la maîtrise de notre dette publique est pour moi d'une importance capitale. En effet, en tant que maire je considère être dépositaire d'une «responsabilité intergénérationnelle». Il est de mon devoir, d'autant plus dans un contexte de baisse importante des aides de l'État, de tout mettre en œuvre afin de ne pas faire peser le poids de nos dépenses actuelles sur nos générations futures.

Jusqu'à présent, la gestion des finances de notre commune se distingue plus que positivement par rapport à celle des autres villes de taille similaire et je compte bien faire en sorte que cette situation perdure.

Monique Slissa
Maire des Pennes-Mirabeau

SOMMAIRE

- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Société | page 10
- Dossier | pages 11/15
- Événement | pages 16/17
- Sport | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

VIE LOCALE

EXPO

VIE LOCALE

SOUVENIR

VIE LOCALE

INCIVISME

VIE LOCALE

ÉDUCATION

VIE LOCALE

HANDICAPS

SOCIÉTÉ

HANDICAPS

DOSSIER

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS
PEU DE DETTES
UNE VILLE INVESTIT

11
15

QUI DIT MIEUX ?

ÉVÉNEMENT

LOU MIRABÉOU

SPORT

CROSS

SORTIR

BBOY CONTEST

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Co-direction de la publication Monique Slissa.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Boris Tachtchian.
Photos Fabien Mignot.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Imprimerie Trullis, 120, ch. du Moulin de la Clue, 06140 Vence. 04 93 58 32 42.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



26/02 au 9/03 | Sacrées vacances d'hiver, que ce soit par exemple au centre aéré Jean Giono, au salon



de jeux vidéos Galaxy Geek pour les enfants de l'ALSH des Charmes ou encore lors d'une partie de «bubble bump» au stade Jean Roure avec l'Espace jeunes.



ÇA S'EST PASSÉ...



12 au 16/03 | Semaine de la petite enfance à la crèche de La Gavotte.



12 au 26/03 | Exposition «L'Olive dans tous ses états» à la Ferme pédagogique.



19/03 | Commémoration du 19 mars 1962.



20/02 | 21 élèves de 3^e du collège Jacques Monod (et 4 accompagnateurs) ont visité les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.



21/03 | Atelier floral intergénérationnel à l'EREA Louis Aragon entre élèves de cet établissement et des résidents des Jardins de Mirabeau.



14/03 | Dictée de la Francophonie à l'Hôtel de Ville.



18/03 | Topéra *Mireille* à l'Espace Tino Rossi.



16/03 | Rencontre entre des chefs d'entreprises pennois et Monique Slissa au Bureau municipal de l'emploi.



27/03 | Repas au restaurant scolaire des Bouroumettes entre Monique Slissa, Sophie Chave (adjointe), les gestionnaires du Service Restauration et des représentants des parents d'élèves.



Salon barbierr-coiffeur

Cédric Hachani et Thomas Sayagh aiment leur ville et ont décidé d'ouvrir, quartier Monaco, leur salon barbierr-coiffeur. Un salon à l'ambiance très particulière : mobilier en bois et palettes, musique, plante et même reptile! «*À l'image des salons d'esthétique pour les femmes, nous avons souhaité créer un espace pour les hommes à l'atmosphère sortant de l'ordinaire*», indiquent Cédric et Thomas. Pour les coupes de cheveux et de barbes, en revanche, c'est une coiffeuse-barbierr professionnelle, Justine Olivaret qui intervient. Ambitieux, les deux Pennois ont déjà prévu de proposer très bientôt des prestations en esthétique. Toujours à destination de la clientèle masculine.

Private Barber
152, avenue François Mitterrand
tél. 06 29 77 55 94



Service carte grise

Il y a cinq ans, Hicham Guelton, mécanicien de formation, ouvrait son garage à La Gavotte. Heureux d'avoir fait ce choix, il a décidé de proposer un nouveau service aux Pennois : «*Mon établissement est désormais agréé et habilité par la préfecture pour la délivrance de cartes grises, mais aussi pour les changements d'adresse, etc.*», explique-t-il.

GSA,
110, avenue François Mitterrand
tél. 04 91 51 43 99

Cabinet de psychologie

Psychologue clinicien et psychotérapeute, Arnaud Belleguy a ouvert son cabinet aux Pennes-Mirabeau. Il se situe 40 allée Marie Mauron. Tél. 07 82 11 20 13, e-mail : arnaud.belleguy@gmail.com.

Mairie annexe

En raison de travaux de rénovation, la mairie annexe du village sera fermée du 27 avril au 11 mai.



EXPOSITION

Trésor animal

Fort du succès de sa précédente exposition, *L'Olive dans tous ses états*, la Ferme pédagogique poursuit sur sa lancée avec la présentation, jusqu'au mercredi 3 mai, de *Trésor animal*, en partenariat avec l'Écomusée de la Forêt de Gardanne.

Avec ses 15 tirages grand format signés d'auteurs photographes, cette nouvelle exposition donne à s'émerveiller devant la richesse des espèces animales du bassin méditerranéen, de la magicienne dentelée à la salamandre de Lanza, en passant par le crapaud commun.

Au-delà des photographies, des panneaux thématiques sensibiliseront le public aux questions de la préservation de cette faune, de la gestion des espaces forestiers et des mesures indispensables à adopter dans cet objectif. Enfin, quatre modules de jeux d'exploration, «silhouettes d'oiseaux», «couleuvre et vipère», «empreintes» et

«analogie entre l'animal et l'objet», donneront une dimension ludique à ces découvertes.

PRATIQUE

Jusqu'au 3 mai à la Ferme pédagogique

Ouverture en semaine : le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 16h. Pendant les vacances scolaires : tous les après-midis de 14h à 16h. Fermée le dimanche. Entrée gratuite. Renseignements : 04 42 02 87 28

À SUIVRE...

Du 4 au 25 mai, la salle d'exposition de la Ferme pédagogique laissera place aux peintres de l'association Le Chevalet pennois qui s'illustreront sur le thème du paysage. Renseignements : 04 42 02 87 28



SOUVENIR

Le temps des commémorations

Trois temps de commémoration se succéderont en avril et mai : trois dates ayant clos des chapitres tragiques et déterminants de l'Histoire contemporaine.

Samedi 21 avril à 10h30, devant le monument aux morts de la RD6 menant à Plan de Campagne, on célébrera l'anniversaire du génocide arménien dont la date du 24 avril 1915, correspondant à la première rafle des intellectuels arméniens, marqua le début. Puis, comme chaque année, le dernier dimanche d'avril, on rendra hommage à la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de

concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce rassemblement aura lieu dimanche 29 avril à 10h, square Jean Moulin à La Gavotte.

Enfin, mardi 8 mai, jour férié, marquera la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, entérinant la capitulation de l'Allemagne nazie devant les forces alliées. Deux hommages successifs seront rendus, le premier à 10h devant le monument aux morts de l'avenue du Général Leclerc, le second à 10h45 devant l'école du Plan des Pennes.



INCIVISME

Halte aux dépôts sauvages !

Les beaux jours arrivent... et les mauvaises habitudes de certains vont reprendre. Ici ou là, en bordure de route ou ailleurs, les dépôts sauvages de déchets par des particuliers ou des entreprises vont se multiplier, malgré les rappels à l'ordre réguliers. Un incivisme inexcusable d'autant qu'il existe des solutions écologiques, responsables et de proximité! En effet, au lieu de les abandonner n'importe où, ces déchets peuvent tout simplement être déposés dans une déchèterie de la commune. Celle de La Grande Colle Est (route de la Carrière) est destinée aux particuliers. Elle reçoit les déchets non ramassés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères : gravats, cartons, métaux, bois, pneus, mais également huiles usagées, déchets ménagers spéciaux (acides, phytosanitaires...), déchets d'équipement électriques et électroniques (piles, batteries...). En face de celle-ci, il y a la plateforme spécifique de réception des déchets verts.

Même chose pour les professionnels : le centre de traitement et de valorisation du Jas de Rhodes reçoit encombrants, ferraille, gravats, papier, carton... Sans oublier les dizaines de points d'apport volontaires répartis sur l'ensemble des quartiers de la commune.

Et même si vous ne pouvez pas vous déplacer, il suffit de contacter le pôle de proximité du Territoire du Pays d'Aix au 0 810 00 31 10. Ce service gère les enlèvements, à domicile, d'encombrants et de déchets verts.

RENSEIGNEMENTS

La déchèterie de La Grande Colle Est et la plateforme déchets verts sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et uniquement le matin le dimanche et les jours fériés. Le centre de traitement du Jas de Rhodes est ouvert du lundi au vendredi de 6h à 15h30 et le samedi de 7h à 11h, uniquement pour le centre de tri.



VIE LOCALE

La mairie a mis en place des merlons le long de la route de la Carrière pour freiner les dépôts sauvages

À vos risques et périls...

Si vous jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende de 68 euros si vous réglez l'amende dans les 45 jours suivant le constat d'infraction et 180 euros au-delà de ce délai. De plus, si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros ainsi que la confiscation du véhicule. Dans le cas d'une entreprise, les peines peuvent aller jusqu'à 75000 euros d'amende et/ou 2 ans de prison.

ÉDUCATION

Sensibilisation aux incendies

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour comprendre les risques d'incendie de forêt, les bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile des Pennes-Mirabeau effectuent régulièrement des interventions auprès des écoliers des classes de maternelle et primaire. Des interventions théoriques au sein même des établissements scolaires, mais aussi pratiques comme ici récemment au Parc Giono.





SANTÉ PUBLIQUE

Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, une nouvelle campagne a été entreprise, cette fois en période de chauffe, dans les établissements pennois accueillant des enfants, comme ici à la crèche de La Renardière. L'objectif était de mesurer les taux de benzène, formaldéhyde et CO₂ afin de détecter une éventuelle pollution et de prendre les mesures nécessaires.



ÉCOLE DE LA RENARDIÈRE

Des éclairages LED, plus lumineux et moins énergivores, ont été installés par le Service Électricité dans les couloirs et au sein de la grande salle d'activités de l'école maternelle de La Renardière.



TINO ROSSI

La cuisine de l'Espace Tino Rossi a été repeinte par les Services Techniques.



JARDIN SAINT-DOMINIQUE

Les abords des toilettes du Jardin Saint-Dominique ont été réaménagés et une nouvelle structure de jeux pour enfants a été installée.



PROPRETÉ

Comme ici au Plan des Pennes, le Service Propreté a mené une opération de nettoyage des tags dans différents quartiers de la commune.



LES AMANDIERS

Opération débroussaillage dans le quartier des Amandiers menée par le Service Environnement de la commune.



STADES
Des grilles de protection ont été mises en place pour la sécurité du public à proximité des stades Basile Boli (photo 1) et Jean Giono (photo 2).

CONTACT
Services Techniques
de la Ville des Pennes-Mirabeau :
04 91 67 17 71

En attendant la «nouvelle Gavotte»...

Retrouvez dans chaque numéro de votre magazine, une rubrique consacrée à l'avancée des travaux du projet de requalification du quartier de La Gavotte.



1) Des arbres ont été abattus afin de permettre la création d'une aire de stationnement pour les bus de ramassage des élèves de l'école de La Gavotte. 2 et 3) Déconstruction complète de la cantine de l'école de La Gavotte. 4 et 5) L'intérieur du centre socio-culturel Victor Hugo et de la bibliothèque Maurice Ripert ont été entièrement détruits avant le début des travaux de démolition de ces bâtiments. 6) Sécurisation des trottoirs le long du chemin de Val Sec.



HANDICAPS

Une Semaine de toutes les couleurs

Charte «Commune-Handicap», Commission communale d'accessibilité, mise à disposition gratuite de salles municipales, gratuité des transports... Les Pennes-Mirabeau ont toujours fait partie des villes très attentives aux personnes à mobilité réduite. Sans oublier chaque année la symbolique Semaine de sensibilisation aux handicaps. La 8^e édition aura lieu du 14 au 22 avril ; elle s'annonce variée, éducative et ludique. Découvrez le programme!

SAMEDI 14 AVRIL
La Voilerie



Formation aux «gestes qui sauvent», proposée par l'UNASS 13 (Union nationale des associations de secouristes et sauveteurs) et destinée aux bénévoles, valides ou non, de l'association pennoise. Nouveau regard sur le handicap.

MARDI 17 AVRIL
La Renardière



Tournoi de pétanque convivial entre l'association pennoise La Boule de La Renardière et des patients du Centre hospitalier de santé mentale Edouard Toulouse.

MERCREDI 18 AVRIL
ALSH Giono
Complexe sportif Jean Roure



Sensibilisation à la langue des signes par l'association CIL (Centre d'interprétariat de liaison) et d'une classe double CE1-CE2 de la même école pour des animations partagées : visite de la ferme, poney, promenade en calèche et moments câlins avec les animaux.

JEUDI 19 AVRIL
Ferme pédagogique



Accueil de la classe ULIS des Bouroumettes (élèves en situation de handicap) et d'une classe double CE1-CE2 de la même école pour des animations partagées : visite de la ferme, poney, promenade en calèche et moments câlins avec les animaux.

VENDREDI 20 AVRIL
École Castel Hélène / Salle de danse Depeyres / Théâtre Henri Martinet



Cette journée commencera au sein du groupe scolaire Castel Hélène où l'association NRH animera une série d'ateliers destinée à sensibiliser les enfants «*qui sont les adultes de demain*», comme le rappelle Aline Aureille, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse, Citoyenneté et Handicap. Puis à 20h, rendez-vous dans la salle de danse de la place Léon Depeyres pour une démonstration de wing tsun kung-fu, un art martial destiné notamment aux non voyants. «*Grâce à un entraînement spécifique, cette pratique basée sur des sensations tactiles permet de s'adapter aux mouvements de l'adversaire*», indique Béatrice Darmani, présidente de l'association Les Singes de la sagesse, animatrice de cette démonstration. Les personnes, valides ou non, seront invitées à tester ce sport original. Enfin à 20h30, place au théâtre avec la pièce *Attifa de Yambolé* où à travers la rencontre très drôle entre deux bibliothécaires revenant d'un voyage en Afrique (d'où le titre), l'une sourde, l'autre entendante, le public va vivre ce que chacun peut ressentir lors d'une confrontation au différent de soi. Formulés par des mots ou en langage des signes, les préjugés vont pleuvoir et se... noyer. Pour le meilleur (présentation détaillée page 20).

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AVRIL
Complexe sportif Jean Roure



Réservez votre week-end car c'est un événement hors du commun qui est organisé aux Pennes-Mirabeau, avec un tournoi handibasket en présence d'une cinquantaine de joueurs de tous niveaux, venus de toute la France (Bourges, Chalons-en-Champagne, Montpellier, Nice...). «*Cette rencontre amicale va permettre à tous les publics de découvrir ce sport mais aussi de s'y tester*», explique Salim Benhaddi, créateur de l'association SWA (South wheelchair academy) qui animera cet événement avec le soutien de l'association pennoise ESPM basket. À noter que ces sportifs seront hébergés gracieusement par l'ITEP des Pennes-Mirabeau. À découvrir aussi durant ces deux jours, divers ateliers handisport : tricycle, badminton, handibike... Sans oublier Grégory Godard pour une démonstration spectaculaire de quad rugby (rugby-fauteuil) ou David Combarieu. Ce dernier développe des manettes spécifiques pour l'utilisation des consoles de jeux vidéos par des personnes handicapées. Autant de rendez-vous à ne pas manquer.

BUDGET

Notre ville est en bonne santé!

Derrière les chiffres et la terminologie – souvent complexes – du budget d'une commune se cache son état général. Niveau de la dette par habitant, taux d'imposition, épargne, investissements sont autant de signaux de la bonne ou mauvaise santé financière d'une ville. Et pour Les Pennes-Mirabeau, le diagnostic est plutôt rassurant ; le budget voté le 10 avril le démontre une nouvelle fois. Pourtant, des tensions ont commencé à se matérialiser dès 2014 avec notamment une baisse significative de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), un alourdissement des charges de personnel sans parler des lourdes pénalités SRU pour carence en logements sociaux. Ainsi, entre 2014 et 2017, les recettes de fonctionnement ont été réduites de 4 millions d'euros. Malgré cet environnement complexe, la mairie a toujours su réagir et prendre les bonnes décisions afin de poursuivre les investissements majeurs pour le développement de notre ville et son cadre de vie, tout en prenant soin de ne pas abîmer sa situation financière. Celle-ci demeure très saine avec un endettement maîtrisé. Cerises sur le gâteau : en 2018 – comme en 2017 – aucune hausse d'impôt n'est prévue et la sortie du constat de carence en logements sociaux sera effective dès cette année.

- Côté impôts



Les impôts n'augmentent donc pas. En outre, le taux de la taxe d'habitation demeure bien en dessous de celui des villes de même strate : 15,97 % contre 19,99 % en moyenne ailleurs. En matière d'impôts locaux, il convient de rappeler également que seuls 61 % de la taxe d'habitation sont destinés à la ville et 39 % au conseil départemental. Quant à la taxe foncière, elle se répartit de la manière suivante : 52 % pour la commune, 28 % pour le Département et 20 % pour la taxe «Enlèvement des ordures ménagères».

- Côté dette

Avec un endettement de 350 euros par habitant au 1er janvier 2018, notre ville fait figure de première de la classe. Et ce n'est pas une nouveauté, le tableau comparatif de 2016 ci-dessous le confirme (Source : impots.gouv.fr Compte individuel des collectivités).

Taux d'endettement en 2016 pour les villes voisines de même strate (en euros/habitant)			
ALLAUCH	MARIGNANE	PORT-DE-BOUC	VITROLLES
729	742	1126	911
LES PENNES-MIRABEAU		MOYENNE NATIONALE	
483		1095	

2017

Une année tout en maîtrise

En matière de budget, il y a les prévisions et la réalité. Ainsi, l'équipe municipale pennoise l'avait annoncé dès le début de l'année dernière : « *Il ne faudra pas s'attendre à des miracles, en 2017 l'exercice budgétaire sera encore contraint par une nouvelle baisse des dotations de l'État.* » La prédiction s'est vérifiée. L'année 2017 n'a pas été simple, mais grâce à son credo habituel – « *maîtrise et développement* » – notre ville s'en est plutôt bien tirée pour contenir les dépenses tout en continuant à investir pour la ville et ses habitants.

Place à la raison

Les chiffres démontrent clairement tensions financières. L'année dernière, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,4%. « *Les possibilités d'économies s'épuisent devant le caractère incompressible des dépenses nécessaires à la fourniture des services publics, les évolutions réglementaires imposant des*

normes à respecter et les réformes impactant les charges de personnel », explique Nadia Greffeuille, directrice générale Finances-Moyens généraux de la ville des Pennes-Mirabeau.

Quant aux recettes de gestion, elles ont baissé de 2%. Ceci est dû principalement à une quasi stagnation des produits fiscaux, à la baisse de 30% de la fameuse Dotation globale de fonctionnement et à la majoration des pénalités de carence en logements sociaux (+ 36%).

Face à cette situation, notre commune n'est pas restée attentiste et a continué d'investir sur des projets importants. Par ailleurs, toujours dans cette optique de gestion raisonnée, la commune a fait le choix de souscrire un emprunt inférieur à l'année précédente (1 million d'euros contre 2 millions en 2016). Ainsi, Les Pennes-Mirabeau ont méritoirement autofinancé leurs dépenses à hauteur de 88%. Et sans nouveaux impôts, ni endettement des Pennois ! Au 1^{er} janvier 2018, celui-ci s'élève seulement à 350 euros par habitant. Un sacré tour de force, symbole d'une situation financière très saine.

2018

Une année de projets

Voté le 10 avril dernier en conseil municipal, l'exercice budgétaire 2018 sera forcément marqué par le transfert de plusieurs compétences (eau, assainissement notamment) à la Métropole Aix-Marseille-Provence, ce qui va entraîner une ponction sur l'attribution de compensation* de 2 millions d'euros. Mais, comme le précise Nadia Greffeuille, « *cette réduction de ressources devrait, en théorie, se traduire par une réduction proportionnelle des dépenses. À suivre...* ». Autre mauvais coup pour les finances communales : la perte de la taxe d'aménagement auparavant reversée à la commune, mais que la Métropole n'a pas reconduit malgré les interventions des conseils de territoire. Une recette qui représentait tout de même 610000 euros en 2017... Une décision inéquitable car cette taxe consiste en une participation au financement des équipements publics générés par les autorisations de construire toujours délivrées par la mairie mais qui ne va donc plus bénéficier de cette recette !

Aide-toi...

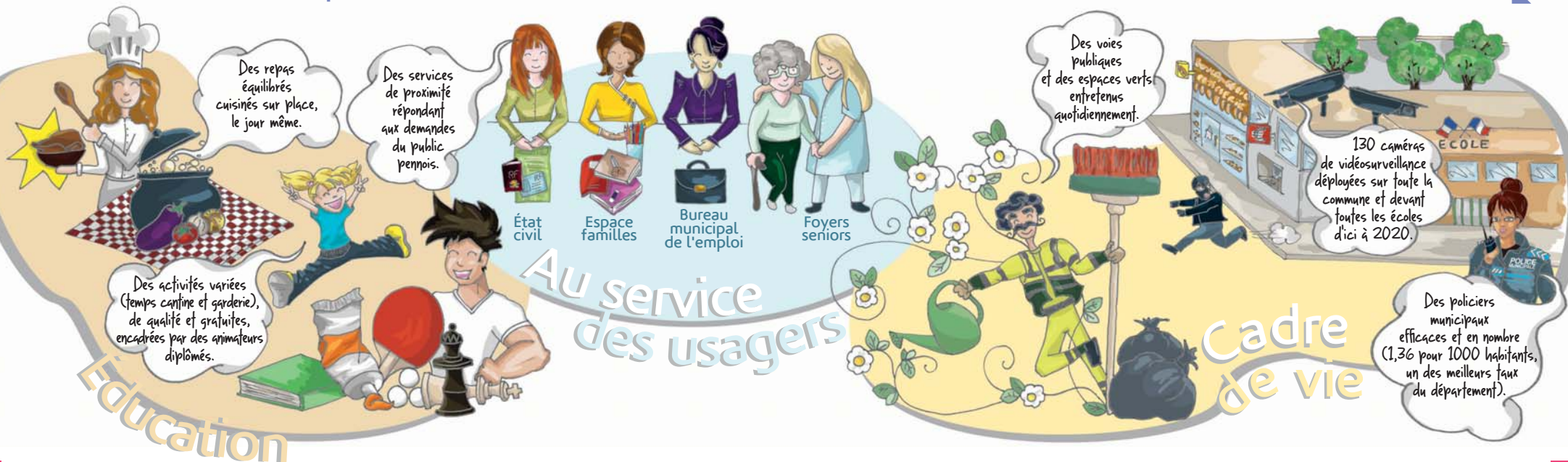
Ces difficultés attendues n'empêcheront cependant pas, la poursuite de grands projets de développement comme cela a été détaillé dans *Le Pennois* du mois de mars. Et cela ne doit rien au

hasard mais à une volonté et des décisions judicieuses. Car il ne faut pas se leurrer, les perspectives de croissance de nos recettes demeurent limitées. Si on peut espérer une évolution positive des bases d'imposition, elles proviendront aussi de la politique de gestion patrimoniale avec la vente de biens ou terrains communaux ainsi que de l'augmentation récente – et mesurée – de tarifs de certains services publics (cantine et ALSH). Par ailleurs, la renégociation du contrat liant Les Pennes-Mirabeau au centre d'enfouissement technique Suez Environnement du Jas de Rhodes devrait dynamiser la redevance d'occupation du domaine public.

Autre bonne nouvelle pour les finances : la sortie de la commune du constat de carence de logements sociaux qui avait occasionné ces trois dernières années un doublement des pénalités. Autant de marqueurs qui, malgré un contexte financier incertain, incitent à la confiance... y compris de la part des banques prêtes à accorder à notre commune des emprunts à des taux bien plus bas que dans d'autres villes !

*Dotation versée par les intercommunalités aux villes membres. Elle correspond au reversement d'une partie de l'ancienne taxe professionnelle.

— Que financent les « dépenses de fonctionnement » ?





FABRICE VEGA

«*Nous pouvons être fiers de notre budget !*»

Premier adjoint délégué aux Finances et Moyens généraux, Fabrice Vega défend, avec conviction et arguments, le budget de notre commune. Entretien.

Que pensez-vous du budget de notre commune ?

F.V. : Je crois que nous pouvons en être satisfaits. En effet, les temps restent complexes pour toutes les collectivités locales et malgré tout, nous arrivons à tirer notre épingle du jeu budgétaire. La dette est maîtrisée, il n'y a pas d'envol de nos dépenses, notre épargne nette est en progression de 17% et nous continuons nos investissements pour maintenir et améliorer la qualité de vie des Pennois.

Comment l'expliquez-vous ?

F.V. : Nous gérons les finances en «bon père de famille», en pensant au présent mais aussi aux générations futures. Pas question de leur laisser une ardoise trop lourde. À titre d'exemple, nous ne recourons à l'emprunt que lorsque cela est absolument nécessaire. Ce serait si facile de dépenser à tout va pour plaire sur le court terme, mais tellement irresponsable sur la durée. Notre ville est en bonne santé. Gardons-la ainsi.

Certains disent que vous multipliez les ventes de biens pour vous en sortir.

F.V. : Que les Pennois se rassurent face aux discours alarmistes et aux accusations gratuites, nous ne faisons pas n'importe quoi ! Nous ne vendons que des parcelles qui n'ont aucune utilité publique. C'est bien mieux que de les laisser à l'abandon et cela permet effectivement de financer de nouveaux projets pour nos administrés.

Pourquoi les charges à caractère général ont-elle augmenté en 2017 ?

F.V. : C'est le prix à payer pour maintenir un service public de qualité auquel les Pennois sont attachés. La préparation des repas sur site dans les restaurants scolaires, les crèches, les ALSH ou encore les foyers seniors dont la gestion n'a pas été déléguée au secteur privé ont un

coût, mais... ça vaut le coup ! Vous voyez, on est toujours dans la même démarche : être raisonnable dans les dépenses mais ne jamais sacrifier la qualité, ni le cadre de vie pennois.

Concernant le personnel municipal, la masse salariale augmente et l'absentéisme repart à la hausse.

F.V. : Il ne faut pas oublier que nous sommes soumis à des décisions nationales. Revalorisation du point d'indice, augmentation des cotisations retraites, des heures supplémentaires en raison des élections présidentielles et législatives de 2017 sont autant de décisions qui ont pesé.

De notre côté, nous avons pris des mesures fortes comme la réduction du nombre de vacataires ou le non remplacement systématique des départs à la retraite.

Quant à l'absentéisme, nous ne lâchons rien ; nous en tenons compte dans l'attribution du régime indemnitaire et de la prime de fin d'année. En outre, la loi de finances 2018 réinstalle le jour de carence pour les agents de la fonction publique afin de résorber les absences pour raison de santé de courte durée.

Au bout du compte, dans quel état d'esprit vous trouvez-vous à l'orée de cette nouvelle année budgétaire ?

F.V. : Je pense que nous pouvons être fiers de notre budget. Il est le fruit d'un travail de qualité des équipes municipales et il permet, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les impôts. Ce qui est une bonne nouvelle pour les Pennois.

VOS IMPÔTS Quoi de neuf en 2018 ?

Après le budget de la commune, le vôtre maintenant... En effet, alors que vous allez bientôt effectuer votre déclaration de revenus, voici les principales évolutions concernant vos impôts.

Déclaration en ligne

En 2018, remplir sa déclaration par internet devient obligatoire à partir de 15 000 euros de revenus et pour tous les contribuables en 2019.

Ceux dont la résidence principale n'est pas équipée d'un accès internet pourront continuer de remplir une déclaration papier. Cette tolérance est également accordée aux personnes âgées, invalides, handicapées ou dépendantes.

En revanche, les récalcitrants de mauvaise foi seront sanctionnés : une amende de 15 € sera due par déclaration non déposée dans les formes, dès la deuxième année d'infraction.

AOÛT/SEPTEMBRE 2018 Vous devrez choisir votre taux. Trois possibilités : celui calculé par l'administration fiscale, un taux individualisé (pour les couples soumis à imposition commune) ou un taux neutre. En effet, si vous ne souhaitez pas que soit communiqué à votre employeur le taux calculé par l'administration qui tient compte de l'ensemble de vos revenus, vous pouvez demander l'application de ce taux neutre, «non personnalisé». Il est calculé uniquement à partir de votre salaire.

AUTOMNE 2018 Si votre employeur applique la préfiguration du prélèvement à la source, son montant indicatif apparaîtra sur votre bulletin de salaire dès septembre/octobre.

JANVIER 2019 Le prélèvement à la source devient effectif et figure sur votre fiche de paie.

SEPTEMBRE 2019 Actualisation du taux suite à votre nouvelle déclaration de revenus effectuée au printemps 2019.

la source à compter du 15 janvier ou du 15 février, si vous avez opté pour un prélèvement trimestriel.

AVRIL/JUIN 2019 Déclaration de revenus de 2018 et mise à disposition des nouveaux taux de prélèvement et des montants d'acomptes applicables en septembre 2019.

Taxe d'habitation

La suppression concernera 80% des foyers. En bénéficieront :

LES CÉLIBATAIRES ayant jusqu'à 30 000 euros de revenus ;

LES PARENTS ISOLÉS AVEC UN ENFANT ayant jusqu'à 43 000 euros de revenus ;

LES COUPLES ayant jusqu'à 48 000 euros de revenus ;

LES COUPLES AVEC UN ENFANT ayant jusqu'à 54 000 euros de revenus ; il faudra ensuite ajouter 6 000 euros par demi-part supplémentaire.

Cette suppression de la taxe d'habitation se fera en trois temps. En 2018, les foyers concernés bénéficieront d'un premier dégrèvement de 30% de leur taxe d'habitation. Il sera suivi d'un second dégrèvement de 65% en 2019. À partir de 2020, le dégrèvement sera total et c'est l'État qui paiera la taxe d'habitation des foyers exonérés.

Prélèvement à la source

Salariés, demandeurs d'emploi, retraités

PRINTEMPS 2018 Déclaration de vos revenus de 2017. À partir de celle-ci, l'administration fiscale calculera le taux de prélèvement à la source qui s'appliquera en 2019. Si vous déclarez en ligne, vous en disposerez immédiatement et le recevrez quoi qu'il en soit avec votre avis d'imposition.

Indépendants, titulaires de revenus fonciers

PRINTEMPS 2018 Déclaration de vos revenus de 2017. Si vous déclarez en ligne, vous disposerez immédiatement du taux de prélèvement et du montant des acomptes. Vous les recevrez quoi qu'il en soit avec votre avis d'imposition.

AUTOMNE 2018 Vous choisirez le prélèvement mensuel ou trimestriel.

JANVIER 2019 Application du prélèvement à

Depuis quand utilise-t-on la retenue à la source dans les autres pays ?



Source : Cour des comptes



FESTIVAL LOU MIRABÉOU

Quinze années main dans la main

Du 11 au 13 mai aura lieu la quinzième édition de Lou Mirabéou qui, au fil des ans, a su s'imposer comme un événement d'envergure nationale. Un engagement au long cours que l'association pennoise La Porte des Étoiles entretient grâce à la contribution de ses nombreux bénévoles, des différents partenaires et de l'indéfectible soutien municipal.

À u mois de juin 2003, l'association La Porte des Étoiles, lançait un appel via les pages du *Pennois*. Adossée à la volonté de l'ancien maire Michel Amiel, elle annonçait la création d'un festival de théâtre et d'animations de rue pour le printemps suivant et invitait alors associations et bénévoles à rejoindre ses effectifs... Quinze ans plus tard, ce festival qui s'est paré entre-temps d'une étoffe médiévale et affiche une fréquentation de 30 000 personnes, s'est fait un nom : Lou Mirabéou. De loin, on guette son installation annuelle ; sa notoriété rayonne dans tout l'arc méditerranéen et son image de marque atteint le seuil national. À force de travail, d'idées et de conviction, ce festival a dorénavant tout d'un grand et peut s'enorgueillir, depuis quatre ans, de posséder le label de qualité délivré par la Fédération française des fêtes et spectacles historiques (FFFSH).

La mairie, principal partenaire

Cahier des charges strict, accès multilingue, normes d'accueil des handicapés, qualité des produits... si Lou Mirabéou remplit tous les critères requis par la FFFSH, la contribution des services techniques municipaux y joue son rôle. Depuis 2004, la collaboration entre la mairie et La Porte des Étoiles s'organise

en amont, pendant et juste après le festival, avec différents corps de métier dans des fonctions bien précises. Services de la Voirie et Logistique interviennent pour mettre en place le plan Vigipirate avec le dépôt de blocs béton et de barrières Heras sur le site suivant un dispositif sûreté anti-véhicules élaboré avec la Police nationale et municipale.

Les services Techniques installent respectivement des coffres électriques et des points d'eau sur les buvettes, le service Environnement participe au pavage et au nettoyage des emplacements de parking prêtés par des particuliers. Une semaine avant le festival, le service Logistique met cinq personnes à disposition ainsi que trois en renfort du service des Sports pour mettre en place les décors, les bancs, les structures de bois, les barrières, les canisses, les frigos, la plonge... «*Dans la mesure où il s'agit d'un événement récurrent à l'organisation très cadrée, les différentes interventions sont réalisées sans difficultés majeures*», souligne Alain Berne, responsable du service Logistique. Enfin, par la réalisation d'affiches, de programmes, d'articles et par voie numérique, le service Communication aide à la notoriété de l'événement depuis 2004. Concernant l'aspect sécurité, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) prévoit chaque année un plan sécurité validé ensuite

par les pompiers dont trois représentants résident en permanence sur les lieux du festival. Leur présence signifie une sécurité incendie mais facilite aussi les secours lors de petites interventions. Claude Farci, référent du festival, tient à cette collaboration : «*En plus de libérer les organisateurs, la présence des pompiers répond à notre désir de laisser partir les visiteurs sans qu'ils aient rencontré d'incidents. Ils entretiennent par ailleurs un dialogue permanent et essentiel avec les services municipaux*». Pour Hervé Bovo, lieutenant sapeur-pompier adjoint au chef du centre de secours des Pennes-Mirabeau Septèmes, «*participer à cet événement repose aussi sur le lien affectif que nous avons avec la commune et l'envie que les gens y évoluent en toute sécurité*».

Une équipe de bénévoles passionnés

Piliers du festival, garants de sa longévité, les bénévoles œuvrent souvent depuis des années au sein de La Porte des Étoiles. Une fidélité qui facilite le travail comme pour Brigitte et Christine, présentes aux côtés de Lou Mirabéou depuis ses débuts et qui entretiennent des liens réguliers avec les commerces, la paroisse... Tout au long de l'année, le festival possède ses temps forts entre bénévoles qui se répartissent les différents groupes de travail : prévention, sécurité, cuisine, intendance, groupe artistique... Parmi toutes les manifestations organisées par la Porte des Étoiles, Lou Mirabéou est un rendez-vous particulier pour ce dernier groupe. Evelyne Farci, la directrice artistique de l'association, évoque une collaboration essentielle : «*Dès la fin de chaque festival, si je me mets à lire et à réfléchir aux propositions qui donneront forme au spectacle nocturne de l'année suivante, mes idées empruntent toujours à l'imaginaire d'autres personnes*». Passée au stade professionnel, cette équipe artistique et l'ensemble de Lou Mirabéou

peuvent compter aussi à la communication assurée par Jean-Jacques auprès de plusieurs médias : *La Provence*, France Bleu Provence, Radio France publicités ainsi que sur la distribution de flyers et d'affiches par l'ensemble des bénévoles dans toute la région. Pendant le festival, un groupe d'accueil se charge enfin d'aiguiller les festivaliers et réalise aussi des enquêtes de satisfaction. «*Même si nous faisons appel à des professionnels sur certains pôles, l'équipe des bénévoles a un rôle primordial. Sa longévité tient du fait qu'elle est très soudée, aidée en cela par une dizaine de réunions par an. On peut dire en simplifiant que les divisions à l'intérieur du groupe doivent absolument être évitées*», indique Claude Farci.

Préserver qualité et gratuité

Si le succès n'a jamais été démenti depuis 15 ans, il est aussi synonyme de dépenses croissantes, notamment en matière de sûreté. Pour pouvoir maintenir la qualité et la gratuité des spectacles, le partenariat avec des entreprises s'avère indispensable. Ces dernières qui sont souvent liées à Lou Mirabéou dans le temps, en plus des réelles retombées économiques dont elles bénéficient, se sont appropriées l'événement avec une dimension de fierté. La mutualisation des services entre associations pennoises est également source d'économies, évitant la location souvent coûteuse de petit matériel. Notoriété, fréquentation en hausse constante mais contenue en raison de l'impossibilité d'étendre le nombre de places de parking, Lou Mirabéou a toujours le vent en poupe. Il a désormais la volonté de s'ouvrir à la participation des jeunes dans tous les groupes de travail. «*Notre rêve est que le festival puisse perdurer des décennies, à l'image de celui du Puy en Velay*», résume l'ensemble de l'équipe organisatrice.



La grande bouffe !

2 banquets (payants et destinés au public) de 500 personnes par jour
450 repas pour les artistes midi et soir. Total : 1800 sur 2 jours
150 repas bénévoles midi et soir. Total : 600 sur 2 jours
900 petits-déjeuners sur 2 jours

Le festival ne génère pratiquement pas de déchets. Un tri sélectif est mis en place, la vaisselle utilisée est biodégradable.

PRATIQUE DU 11 AU 13 MAI

Vendredi à partir de 19h15, samedi et dimanche à partir de 10h15
Village des Pennes-Mirabeau
Renseignements : 06 22 23 49 22 (Christine Carduner), 04 42 02 55 14 (Syndicat d'Initiative)



CROSS DES SCOUBIDOUS Direction Parc Jean Giono !

Mardi 1^{er} mai aura lieu l'édition 2018 du très populaire Cross des Scoubidous. Nouveauté : il se déroulera au Parc Jean Giono.

C'est plus qu'une habitude, c'est une tradition ! Le 1^{er} mai est le jour du Cross des Scoubidous, une manifestation sportive organisée par l'Amicale des Pennes-Mirabeau (APM). Une fois de plus, de très nombreux jeunes Pennois y participeront ; on en compte en moyenne 400 chaque année.

À l'occasion de cette 38^e édition, ce cross changera de lieu. Pour des questions de sécurité et de protection du parc Victor Mellan aux Barnouins, il se déroulera au Parc Jean Giono (La Gavotte). «On ne perdra ni en qualité, ni en convivialité, notamment grâce à l'excellent travail des bénévoles qui encadrent cette course», rassure Alain Pons, président de l'APM. Cette nouvelle édition est ouverte à tous les jeunes nés entre 2003 et 2012. Comme d'habitude, à chaque année de naissance, sa distance, soit entre 250 et 2000 mètres. Même s'il y aura un classement par catégorie, tous les enfants seront vainqueurs puisque chaque participant recevra un tee-shirt souvenir et tous les rentrants auront une médaille. Les premières courses commenceront à 14h et les inscriptions se feront sur place, une heure avant le départ.

Renseignements : 06 38 75 93 70

Un nouveau président

«J'ai eu envie de dire "oui" car j'ai trouvé ici un état d'esprit qui me correspond». Ayant rejoint l'Amicale des Pennes-Mirabeau il y a à peine cinq ans pour pratiquer la marche, Alain Pons est vite tombé sous le charme du club pennois. Au point d'en être devenu récemment le président, succédant à Gérard Nabet et Michel Tailieu qui, eux-mêmes, avaient succédé à l'automne 2014 à Sylviane Finalter. «J'ai rencontré à l'APM des personnes qui sont devenues des proches. Le nom d'Amicale n'est vraiment pas usurpé». Cet ancien responsable des Ressources humaines à Eurocopter se veut ambitieux pour le club et souhaite «marier loisir et compétition». Il pense déjà à de nouvelles



offres pour la saison prochaine. Pourquoi pas ouvrir une section fitness pour attirer un public plus jeune et une section trail (course dans la nature)? «Ce serait novateur et en même temps un clin d'œil à Jean Roure, créateur de l'APM en 1979».

Cross des Familles



Tout a commencé le 11 novembre 2017 à Maigiane et s'achèvera le 14 avril au Parc Jean Giono aux Pennes-Mirabeau. Comme chaque saison, la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) organise le Cross des Familles qui se déroule en six étapes, dont la dernière aura donc lieu dans notre commune. Accueillant des coureurs licenciés dès le plus jeune âge (nés à partir de 2009), ce challenge propose un classement Familles et un classement par club. Ce dernier prend en compte les six coureurs les mieux classés, dont deux hommes, deux femmes et deux enfants. En 2017, c'est l'Amicale des Pennes-Mirabeau qui avait remporté cette épreuve.



ÉVÈNEMENT

Nahim Sassi, directeur artistique du Bboy contest

Le Bboy Contest International souffle ses dix bougies !

Il y a dix ans de cela, assister à un événement hip-hop dans le Sud relevait de la véritable gageure et hormis quelques rares dates locales, il fallait se rendre à Montpellier ou Paris. Face à ce constat, l'association pennoise AC2N, dont le credo est de développer des projets autour de la culture hip-hop en direction des jeunes, décide alors d'infléchir la donne. Avec la précieuse collaboration de Break2mars et de son directeur artistique Nahim Sassi, elle donne naissance au Bboy Contest. L'idée des deux partenaires est de permettre à de jeunes danseurs locaux de pouvoir côtoyer les meilleurs danseurs professionnels de la région. Pendant les six premières années, ces jeunes sont sélectionnés à l'issue de qualifications ; soit huit couples de danseurs qui s'affrontent un jour avant la date du Bboy Contest.

Un événement qui prend de l'ampleur

Année après année, cette compétition s'affirme et acquiert une dimension désormais internationale avec des danseurs venant de l'Europe entière. En tête d'affiche, on peut retrouver Lil Zoo (Autriche), Kid Karam (Royaume-Uni), Junior des Wanted Posse ou Bboy Fathi ainsi que des troupes prestigieuses comme Pokemon Crew (Lyon), Melting Force (Saint-Etienne). Pour

autant, l'ambiance du Contest est restée la même. Et au sein d'AC2N, on le revendique clairement : «Le Bboy Contest international doit conserver son esprit hip-hop ; ici les danseurs sont bons mais n'ont pas la grosse tête!».

Logistique, technique, communication pour AC2N, direction artistique pour Break2mars, les deux associations font aussi évoluer le contenu de l'événement. À la place des battles programmés en 3vs3 (deux équipes de trois danseurs chacune), les danseurs s'affrontent désormais en 2vs2. Les passages sont moins nombreux, c'est la qualité qui prime.

Des seizièmes de finales à la finale, les danseurs s'affrontent aux rythmes de DJ prestigieux tels que Key Song ou Vientian et sous l'œil avisé du jury. Viennent s'ajouter à la compétition le battle junior, réservé aux danseurs de moins de 12 ans en 2vs2, ainsi qu'un battle féminin en 1vs1. Enfin, les shows de «hip-hop new style», chorégraphiés et dansés debout, viennent compléter la programmation.

Soutenus par la mairie, le conseil départemental et la fondation Logirem, monté avec l'aide des très nombreux bénévoles, le Bboy Contest International s'impose à présent comme un événement familial très attendu et s'affirme plus que jamais comme catalyseur de valeurs telles que le partage et le vivre ensemble.

Programme 2018

Samedi 21 avril | 14h

- Ateliers initiation/découverte
 - DJ (DJ Keysong), graff (Abel), danse hip-hop et breakdance (Break2mars), street photo (In Your Face) et animations : workshop proposé par un Bboy International participant au Bboy Contest, show case et mini concert de Bastos et Gle2s et présence d'un stand street wear de mode hip-hop (NATS)
 - Qualifications pour le Bboy Contest International en breakdance
- Journée animée par le speaker Anouar
Entrée gratuite

Dimanche 22 avril | 14h

- Battle International 2 vs 2
- Battle Bgirl 1 vs 1
- Show chorégraphique
- Participation de danseurs prestigieux : J-One, Kamikaze Crew, All Style, Yann Terence, Timo & Pac Pac...

Les filles seront également présentes : Carlotta et Leila (Break2mars), Mia, Kimi, Alexandrina, Bgirl Mary...

Jury de danseurs professionnels : David Colas et Franklin (Melting Force), Queen Mary

Journée animée par DJ Vientiane
Entrée : 5€

Espace Tino Rossi

Réervations : 06 18 14 80 67

Facebook : Bboy Contest International
www.ac2npaca.org



SEMAINE HANDICAPS

Attifa de Yambolé (bilingue français/langue des signes)

Sous prétexte de présenter un conte africain, écrit à leur retour du Sénégal et traduit en langue des signes, deux collègues bibliothécaires en turban, l'une sourde (interprétée par Delphine Saint-Raymond), l'autre entendant (jouée par Valérie Vériel), livrent leur version de l'Afrique «*si pittoresque, si chaleureuse, si déroulante*». Une vision de ce continent pour le moins particulière, qui épouse les contours de l'Occident et qu'elles traduisent par les poncifs les plus échevelés. Formulés par des mots, ou en langage des signes, les préjugés qu'elles utilisent pleuvent et se noient dans une bêtise crasse et naïve. Entre émerveillement et apitoiement, leur bonne conscience ne leur sert même plus de garde-fou mais rend a contrario le spectacle totalement décalé. Après avoir largement voyagé sur le continent africain, l'auteur Valérie Vériel éprouvait des sentiments ambivalents, un mélange de malaise, de culpabilité et de honte qui l'ont amenée à s'interroger. Follement drôles et déconcertants, ses personnages nous alertent sur ce que chacun peut ressentir lors d'une confrontation à l'inconnu, au différent de soi ; impression mise en abîme par le décalage dans les rapports entre sourds et entendants, un des rouages comiques de ce spectacle.

Vendredi 20 avril | 20h30
Théâtre Henri Martinet
Gratuit
Réservations : 04 91 67 17 79



THÉÂTRE

On purge bébé de Georges Feydeau

Succès dès sa sortie en 1910 sur la scène parisienne, *On purge bébé* continue de séduire plus d'un siècle après sa création. S'éloignant du vaudeville pur pour tendre vers la comédie de mœurs, Georges Feydeau brosse ici le portrait d'un riche porcelainier attendant la visite d'un membre du ministère de la Guerre. En effet, l'Armée française a décidé d'équiper ses effectifs en pots de chambre et l'enjeu financier est de taille. Mais Bastien Follavoine est perturbé par l'arrivée intempestive de son épouse Julie et les problèmes intestinaux de leur fils Toto qui rechigne à prendre sa purge... Avec sa parfaite maîtrise du ressort comique, Feydeau projette le spectateur dans un monde burlesque, cruel également, où morale et éthique sont soumises à rude épreuve. Médiocrité, mesquinerie et hypocrisie de la petite bourgeoisie tombent sous le joug de sa plume impitoyable. Côté scène, l'avantage visuel est donné aux acteurs, à leur folie savamment chorégraphiée. Selon un rythme effréné, le texte de la pièce et les multiples incursions chantées sur des mélodies du début du siècle s'entrelacent. Pour Jean Goltier, lui-même issu d'une famille d'artistes lyriques, «*mettre en scène On purge Bébé présente un double objectif, simple et pur : rire et faire rire*», tout en s'adressant aux amateurs d'opérettes et de spectacles musicaux.

Vendredi 4 mai | 20h30
Théâtre Henri Martinet
Tarifs : 11€ et 8€
Réservations : 04 91 67 17 79



HUMOUR

SOIRÉE CARITATIVE Zize Dupanier

Toujours très entreprenante dans son action pour soutenir la population de l'Artsakh (connu sous la dénomination de Haut-Karabagh), l'Association culturelle arménienne 13 invite le célèbre transformiste Thierry Wilson, alias Zize Dupanier, à fouler les planches de l'Espace Tino Rossi. Cette soirée caritative, au même titre que les autres événements organisés par l'association, constituera une précieuse ressource financière pour aider cette république encore sous zone de conflit avec l'Azerbaïdjan. «*En raison du coût élevé de l'acheminement des colis par voie postale, je me rends régulièrement sur place pour acheter vêtements et produits d'hygiène pour les soldats ou les familles nécessiteuses qui sont légion, ou encore des fournitures scolaires*», précise la présidente de l'association Annie Stepanow. «*Nous utilisons également les dons pour financer des soins de santé comme dernièrement, la prise en charge d'un enfant malade du cœur.*» Pour aider à cela, Zize la Marseillaise s'illustrera dans *La famille, mamma mia!* récemment présenté au Silo à Marseille. Un spectacle où elle incarne une mère «*mi-cagole, mi-bourgeoise*» sur le point de marier son fils. Envahissante et autoritaire, Zize s'empare des préparatifs comme de la scène et embarque le spectateur dans une succession de scènes aux dialogues surréalistes et savoureux.

Samedi 5 mai | 20h30
Espace Tino Rossi
Tarif : 25€
Réservations : 06 14 43 13 71
ou Syndicat d'Initiative 04 42 02 55 14



Samedi 14 Festival Emergenza

Présent dans 28 pays, 189 villes et 4 continents, ce festival de musique international organise une de ses demi-finales (la n°3) aux Pennes-Mirabeau. Des groupes amateurs et émergents de tous les styles ont 30 minutes chacun pour séduire le public et décrocher une place pour la finale régionale. Groupes déjà programmés (liste définitive à paraître sur emergenza.net) :
TRUE DUKE AND THE YOUNGS (Grunge)
HELOPHONOR (Alternative progressive)
SWEATERS (Blues Rock)
ATLAS (Pop Rock)
SOUL'S GOODES (Jazz Funk)
ADAMA (Neo metal)
SPEAK FRENCH (Rock agressif)
DARKFATE (Metal)
PAF : 10€ en prévente auprès des groupes
11€ en ligne sur emergenza.net (billetterie disponible une fois que la programmation sera complète)
15€ sur place

Samedi 28

HANGMAN'S CHAIR + Supports at Marseille
Le groupe de sludge parisien voit le jour en 2005, fondé par des membres d'Es la Guerilla. Marqué par des thèmes tels que la misère humaine, le désespoir, les addictions, leur univers prend sa couleur définitive avec l'arrivée de Cédric au chant et son identité vocale unique.
Sorti en mars 2018, leur cinquième album *Banlieue triste* signe un retour aux sources où se côtoient sonorités sombres et froides.
PAF : 16.66€ en prévente + frais de location

EN MAI

Du 10 au 12 | Festival Prog'sud

19^e édition du festival de rock progressif où fusionnent rock, jazz, musiques folkloriques, traditionnelles, médiévales ou classiques.
Jeudi 10 mai
TELESCOPE ROAD (France, Finlande, États-Unis)
GODSTICKS (Pays de Galles)
LAZULI (France)

Vendredi 11 mai
AEROSTATION (Italie)
GIORGIO «FICOM» PIAZZA ex PFM (Italie)
THE WATCH (Italie)

Samedi 12 mai
EX'ODD (France)
BLANK MANUSKRIFT (Autriche)
FRANCK CARDUCCI (France)

Une exposition de photos sur «*l'Âge d'or du rock progressif*» sera également proposée.

Renseignements : progsud@numericable.fr ou 06 70 25 73 96
Information générale : progsudfestival.fr
PAF : 20€ / soir, 10€ pour élèves des écoles de musique
Forfait festival 3 soirs : 50€ (hors location)
Gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 13 ans
Billetterie en ligne et sur place le soir des concerts
Restauration rapide sur place.

Toutes les infos et tarifs sur www.jasrod.fr et au 04 91 51 87 46
Ouverture : 20h30 | Concerts : 21h

ET AUSSI...

LES NOUVEAUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

13 avril | 18h
Maison des habitants, La Gavotte
Rendez-vous cinéma avec projection de film à thème suivie d'un débat.
Séance du jour : *Un poisson nommé Wanda* (1988), de Charles Crichton.
Renseignements : 04 91 51 08 60
www.centresocialgavotte.fr

SCÈNES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

13 avril | 20h30
Jas Rod
Les élèves du département «musiques actuelles» de l'École de musique se produisent sur scène et en public. | Entrée gratuite.
Renseignements : 04 96 15 17 99
musique@vlp.com

STAGE DE THÉÂTRE

14 et 15 avril | de 10h à 17h
La Capelane
Comment peut-on fabriquer des histoires à partir de rien... ou presque? Armelle du Roscoat, professeur à l'École de musique et d'art dramatique, entraînera adultes et grands adolescents, débutants ou pas, vers l'improvisation et la création de scènes de théâtre.
Tarif : 34.40€ les deux jours.
Renseignements : 04 96 15 17 99

SYNDICAT D'INITIATIVE

MARCHÉ AUX PLANTES



Ne manquez pas votre rendez-vous annuel avec les horticulteurs, pépiniéristes et autres articles de jardins.
Square 1962 (face au parking Tino Rossi), samedi 5 mai de 9h à 18h.

MARCHE POPULAIRE

La Fédération française des sports populaires propose un parcours entre Les Pennes-Mirabeau et Saint-Victoret par les Crêtes, avec vue imprenable sur la chaîne de la Nerthe, l'Étang de Berre.

SCÈNES MERVEILLEUSES SUR MERVEILLEUSE SCÈNE

15 avril | 15h
Théâtre Henri Martinet
Redécouvrez quelques scènes merveilleuses et fantastiques tirées d'œuvres littéraires et cinématographiques : *Harry Potter*, *Le Monde de Narnia*, *Princesse Mononoké*, *Le Magicien d'Oz*, *Macbeth*, *Le Malade imaginaire*... par les groupes enfants, ados et adultes des ateliers Théâtre de Minotaure et C^o | Dès 6 ans.
Tarifs : enfants 8€, adultes 12€.
Renseignements : 06 20 89 34 18

THÉS DANSANTS

17 avril et 24 avril | de 14h30 à 19h
Espace Tino Rossi
Animé par l'orchestre Fusion.
Entrée 8€.
Renseignements : 06 68 48 61 42

AUTOUR D'UN AUTEUR

18 avril | de 14h à 16h
Espace Livres de la Maison des habitants (Centre social)
Rendez-vous littéraire mensuel autour d'un auteur.
Ce mois-ci : Paulo Coelho.
Renseignements : 04 91 51 08 60
centresocialgavotte@orange.fr

CLUB D'ÉCOUTE

18 avril | de 17h30 à 19h30
Centre Jean Giono, La Gavotte
Moment d'échange et de convivialité autour de la musique animé par un discothécaire et un professeur d'histoire d'analyse musicale.
Renseignements : 04 42 02 03 33

PRINTEMPS À LA FERME

Du 23 au 27 avril | de 9h à 12h
Ferme pédagogique
Deux ateliers thématiques seront proposés aux enfants de 6 à 10 ans pendant les vacances de Pâques : le premier autour de la découverte des animaux de la ferme, le second autour du poney. Encadrement assuré par les animateurs municipaux professionnels.
Tarif : 30€ la semaine.
Renseignements : 04 42 02 87 28 | ferme.lespennes.fr



La fin dóu mounde

Sian en Prouvènço pèr uno bello serado d'un printems déjà ben entamena, à la quasi miejo-jun, d'uni soun au café emé li coulego, d'uni soun en trin de charra davans l'oustau, d'autri soun déjà au lié, escagassa pèr uno grosso journado de travail. Se dira ben après tout açò que li chin gingouleron tout lou sanclame dóu jour, que lis açeuèu vòulèron bas en cridant d'esfrà... Mai à 9 ouro açeuèu sèr d'aquí, un troumas qu'es pas de dire se faguèu ausi, lis aubre brandèron, la terro tremoulèu, èro lou 11 de jun 1909 e un grand terro-tremo de 6,2 de magnitudo venié de soussprene la basso Prouvènço (Seloun, Lambesc, Rougno, Vernègo...) e de la caia dins l'ourrou. Aquel auvèri faguèu 46 mort, 250 blessa e 3000 coustruciuon figuèron toumbado. E fau ben se dire que farié ben plus de degai vueti que la populaciuon es mai nombrouso! Pàreis que i'a de scientifi qu'an demoustru qu'au mitan d'un bos, lis oundo sismico èron assourbido e sièis fes mens impourtanto que dins d'endrèu oute i'a mens d'aubre. Fan d'estudiè e d'esperienç pèr saupre se, pèr eisemple, une renguiero d'aubre poudrèu pas espargna un espitau vo un bastimen de mai dès estànçi ... Fau espèra...
Ami Espenen, à vòsti palno!

V. Payan Escolò Espenenc de Lengo Prouvènçalo

LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Nullement intéressés par la polémique, les débats stériles et la «politique politicienne», nous préférons axer toute notre énergie et notre temps sur la mise en œuvre d'actions concrètes afin d'améliorer le quotidien des Pennois.

La question de la gestion du handicap dans notre commune est l'un des exemples pour lesquels l'opposition semble ne porter aucun intérêt. Sans doute Messieurs Fusone et Amaro ne trouvent-ils pas le sujet assez «vendeur» d'un point de vue électoral.

En ce qui nous concerne, nous sommes conscients des réelles difficultés auxquelles sont confrontés handicapés et aidants, c'est pourquoi nous souhaitons nous impliquer autant que possible à l'échelle de notre commune dans l'aide à la gestion du handicap. À ce titre, comme chaque année, nous sommes fiers de

nous mobiliser pour un événement qui nous tient tout particulièrement à cœur, puisque du 14 au 22 avril, la Ville des Pennes-Mirabeau organise la Semaine de sensibilisation aux handicaps aux cotés de plusieurs associations.

À cette occasion, les Pennois seront sensibilisés aux problématiques liées au handicap, via des interventions au sein des écoles ou encore au travers de l'organisation d'événements sportifs et culturels. Au-delà de la sensibilisation auprès du grand public, cet événement a pour objectif d'apporter des solutions et des pistes de réflexion visant à améliorer l'intégration des personnes handicapées dans notre commune.

Si nous faisons d'ores et déjà partie des villes les plus attentives au handicap grâce à la mise en place de divers dispositifs tels que la charte «commune-

handicap», la Commission communale accessibilité, la particulièrement à cœur, puisque du 14 au 22 avril, la Ville des Pennes-Mirabeau organise la Semaine de sensibilisation aux handicaps aux cotés de plusieurs associations.

Conscients que cette Semaine de sensibilisation aux handicaps est un moyen et non une fin en soi, nous sommes heureux de pouvoir accueillir au travers de différentes manifestations afin de pouvoir échanger à propos de cet enjeu qui nous touche tous, de près ou de loin.

(sciemment ?) de dire, c'est que c'était le «plan sécurité» de leur famille politique ! En effet, les policiers et gendarmes supprimés devaient être remplacés par des caméras ! Sarkozy en a supprimé 12 500 sous les applaudissements de ces mêmes élus...

Pour le Front National, la vidéo-protection doit aller de pair avec le doublement des effectifs de police municipale afin qu'il n'y ait plus aucun créneau horaire où notre ville des Pennes Mirabeau soit livrée aux délinquants.

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78
et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

LES PENNES BLEU MARINE

Une fois n'est pas coutume, la majorité municipale nous a écoutés (partiellement...)

Depuis des années, nous nous battons pour qu'il y ait des caméras aux abords des écoles. Dans notre programme municipal, nous le proposons déjà.

Lorsqu'il y a eu des intrusions dans les écoles, nous avons été à la rencontre des parents afin d'être à leurs côtés, et nous avons demandé des caméras et plus de policiers pour sanctuariser nos écoles.

Lors du dernier conseil municipal, une demande de subvention a été sollicitée afin de mettre la vidéo-protection aux abords des écoles des Amandiers, de la Renardière et de Castels Héleine. Il aura fallu des années et plusieurs incidents pour qu'enfin une délibération municipale aille dans le bon sens !

Nous regrettons néanmoins que toutes les écoles n'y figurent pas, et nous continuerons à œuvrer pour qu'il y ait plus de caméras dans les secteurs concernés, et même au-delà.

Autre bémol, la vidéo-protection, pour qu'elle soit efficace, doit être couplée avec des effectifs de police municipale suffisants. Car si l'on constate une intrusion dans une école devant un écran et qu'on n'a personne pour intervenir, le dispositif n'a plus d'intérêt...

De même pour l'enquête... Car les malfrats sont généralement encagoulés pour ne pas être reconnus. Notons qu'à certaines heures, la présence de la police municipale a été supprimée par la majorité.

De leur côté, la pseudo-opposition LR explique qu'elle demandait des caméras depuis 2009. Ce qu'elle oublie

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Il y a quelques semaines, les habitants de la Renardière ont été confrontés à une actualité inattendue. Une situation qui, si elle devait se renouveler aux quatre coins de notre commune, remettrait en question notre cadre de vie.

«Nous ne souhaitons pas voir se multiplier des commerces susceptibles d'entraîner leurs cortèges de nuisances» précise Romain AMARO.

Levée de boucliers lorsque les habitants de la Renardière ont appris qu'un bar à chicha était sur le point d'ouvrir ses portes en lieu et place de l'ancienne Presse-PMU. «C'est grâce à la rapide mobilisation des habitants et des diverses démarches entamées par les élus municipaux que nous avons réussi à obtenir la rétractation du nouveau locataire».

Tout doit être fait pour qu'une telle situation ne se

renouvelle pas, malgré le fait que la situation du côté de la Gavotte soit inquiétante. Il est impératif que la majorité sorte de son immobilisme et prenne l'ampleur des risques pris pour notre commune.

«Face au déni de réalité désarmant dans lequel s'enferme la majorité de M. SLISSA et son Premier Adjoint, nous ne cessons de demander des mesures fermes ! Nous ne devons plus attendre» explique Romain AMARO qui souhaite «la mise en place d'un droit de préemption urbain sur les fonds de commerce et les baux commerciaux».

Cette mesure obligerait tout propriétaire transformant un local à le déclarer en mairie, laquelle se réserverait alors le droit de préempter au prix des Domaines. Un dispositif mis en place dans de nombreuses villes qui suffit généralement à convaincre le propriétaire.

Ceci devra s'accompagner d'une politique communale de développement de nos commerces. De nombreuses villes ont nommé de véritables «VRP» chargés d'épauler les propriétaires à trouver des locataires prêts à investir dans nos commerces de proximité.

Geneviève BATTINI et Romain AMARO
Conseillers Municipaux des Pennes-Mirabeau
republikainspennes@gmail.com

GROUPE PENNES-AVENIR

La majorité municipale écrit dans le Pennois : «l'opposition ne réfléchit pas et s'oppose systématiquement à tout». Prise dans ses contradictions de neutralité Macron compatible, elle entretient le flou. Mais le PCF/Front de Gauche n'est pas une force d'opposition à toutes les délibérations votées et aux actions menées si elles ne sont dans l'intérêt des Pennois mais nous n'oublions pas notre âme : le progrès social de tous.

Depuis le 14 février, les salariés de Coca Cola en grève s'opposent au plan de leur direction : délocaliser la comptabilité en Pologne, les canettes à Barcelone, résultat 44 chômeurs de plus aux «fainéants de Macron», des dividendes accrus pour les milliardaires. Qui a soutenu le dur combat des salariés courageux?

Pas Mrs LAQUILA et AMIEL (parlementaires Macron), absents les élus F.N., L.R., P.S. et la majorité étrangement silencieuse même si Mme le Maire est passée les voir. Dès le 1^{er} jour, élus et militants communistes étaient présents, actifs et solidaires. (P. DHAREVILLE, Député, C. JORDA, Conseiller Départemental, S. BARONI, Conseiller Municipal et A. MOLINO, Maire). Les Unions Locales C.G.T., plus largement les Pennois ont apporté bois, nourriture et chaleur humaine. Le soutien s'est maintenu lorsque des salariés ont été convoqués au Tribunal.

Dès le 1^{er} jour, le journal La Marseillaise médiatisait leur lutte avec plusieurs fois la UNE et des articles quotidiens informant les lecteurs de l'évolution du conflit.

Pourtant ce journal est bord du gouffre financier car il n'a pas, lui, d'actionnaires milliardaires. Lui aussi était au tribunal le 3 mars, néanmoins, la majorité municipale décide de ne plus inviter la tournée d'été de la Marseillaise aux Cadeneaux. Qu'importe la survie du quotidien ? Qu'importe les milliers de Pennois appréciant ce spectacle. Problème financier ? Non choix politique puisque d'autres manifestations sont maintenues.

Serge BARONI - PCF - Front de Gauche
06 42 90 95 27
www.pcfseptemeslepennescabries.com

PERMANENCES

RENDEZ-VOUS DU MAIRE	Une demi-journée par mois, sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau (Mairie)	09 69 36 24 12
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX	Permanence les 2 ^{èmes} mardi de chaque mois 17h-18h30	Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche) 7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 11 73 04 13 31 08 97
DÉPUTÉ M. Mohamed Laqlaha, Député des Bouches-du-Rhône M. Bernard Floci, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqlaha	Sur rendez-vous : Les lundis et vendredis Tous les jours	Office Meeting 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence	06 14 33 85 94
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât 12, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	Le mercredi 14h30-16h30	Palais de Justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
PERMANENCES NOTARIALES	Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 9h - 12h (Rendez-vous conseillé)	Service Urbanisme Rue Jean Aicard - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 17 00
ÉCRIVAIN PUBLIC Mme. Marie Le Deuff reçoit sur rendez-vous	Les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} vendredis de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	CCAS des Pennes Centre commercial Le Village 1, av. de Plan de Campagne	04 91 67 17 37

PERMANENCES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE	Le 1 ^{er} mardi et le dernier mercredi du mois 14h-17h sur rendez-vous		04 91 67 17 88
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) Sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 9h-12h	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	
APERS (ASSO. ADOXE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale	Permanences sur rendez-vous les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : Centre Commercial «Le Village» 1, av. de Plan de Campagne Gavotte : 77, av. François Mitterrand : les mardis, jeudis et vendredis matin, les mercredis après-midi et tous les jours du 20 au 31 de chaque mois	standard commun : 04 91 67 17 37
CAF 13 L'assistante sociale de la CAF vous reçoit sur rendez-vous	Tchat Facebook les vendredis de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h par message privé à Jack Caf Bdr ou Claire Caf Bdr	Adresse unique Caf 13, Service courrier 13348 Marseille Cedex 20	secrétariat social ouvert tous les jours de 13h30 à 16h : 04 86 17 91 97
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h	L'Atrium bât. A 4, av. M. Pagnol Aix-en-Pce 10 av. José Nobre Martigues (mardis seulement)	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'Antenne de Marignane	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	Le Floricity Bâtiment A ZAC Bausset-Florides - RD9 13700 Marignane	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)	Ancienne mairie annexe de la Gavotte Place Victorin Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	004 91 67 17 89 Fax 04 91 67 16 93
PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Le mardi et le jeudi 9h-12h, 14h-17h		04 91 67 17 88
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	Lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 05 53 73 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} mercredis de chaque mois de 14h à 17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Gnestière (quartier des Plantiers) Antenne de Cignac-la-Nerthe CCAS (place de la mairie)	04 96 11 12 00 04 42 77 03 77
CAUE Architecte conseil du CAUE M. Olivier Mollet	Permanences les 2 ^{èmes} et 4 ^{èmes} mercredis de chaque mois 9h-12h	Service Urbanisme Rue Jean Aicard, les Cadeneaux	09 69 36 24 12

ENVIRONNEMENT

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96

LA PORTE DES ÉTOILES ET LA VILLE DES PENNES-MIRABEAU PRÉSENTENT

11, 12 & 13 mai 2018
Les Pennes - Mirabeau



Lou Mirabeou

www.laportedesetoiles.com